

Grilles tarifaires

 wekiWEB | offre forfait pour particuliers, électricité (prix fixe)

En vigueur au 1 novembre 2025

Base								
Puissance souscrite	Abonnement (en €/an)		Prix du kWh (en €/kWh)					
			Tarifs réglementés		Tarifs Wekiwi			
	HT	TTC	HT	TTC	Prix brut HT	Prix brut TTC	Prix remisé HT ¹	Prix remisé TTC ²
3 kVA	102,90	139,27	0,1327	0,1952	0,1547	0,2216	0,1147	0,1736
6 kVA	136,11	186,40						
9 kVA	200,22	270,62						
12 kVA	233,43	317,76						
15 kVA	266,64	364,89						
18 kVA	299,85	412,03						
24 kVA	366,27	506,29						
30 kVA	432,69	600,57						
36 kVA	499,11	694,83						

Heures pleines / heures creuses													
Puissance souscrite	Abonnement (en €/an)		Heures pleines - Prix du kWh (en €/kWh)					Heures creuses - Prix du kWh (en €/kWh)					
			Tarifs réglementés		Tarifs Wekiwi			Tarifs réglementés		Tarifs Wekiwi			
	HT	TTC	HT	TTC	Prix brut HT	Prix brut TTC	Prix remisé HT ¹	Prix remisé TTC ²	HT	TTC	Prix brut HT	Prix brut TTC	Prix remisé HT ¹
6 kVA	182,30	241,83											
9 kVA	222,77	297,68											
12 kVA	263,24	353,53											
15 kVA	303,71	409,37											
18 kVA	344,18	465,23											
24 kVA	425,12	576,91											
30 kVA	506,06	688,61											
36 kVA	587,00	800,30											

- (1) Si la durée du Contrat souscrit entre le Client et Wekiwi est inférieure à 12 mois, les remises accordées pour différentes raisons dans les Conditions Particulières ne seront pas octroyées au Client. Consulte nos CGVs pour plus de renseignements (article 10.1 gaz et article 8.2 électricité).
- (2) Prix TTC de l'électricité : la TVA (20% sur l'abonnement et sur les prix du kWh), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité), les Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité (taxes locales) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

Le tarif TTC est fourni à titre indicatif, il varie en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité dont les montants varient au niveau local. L'hypothèse retenue dans le cadre de cette grille tarifaire est celle correspondant aux niveaux de taxes les plus hauts en France (ville de Paris).

Grille établie sur la base des tarifs réglementés en vigueur au 1 novembre 2025.



> Tarifs annexes : remises, options, frais

En vigueur au 1 novembre 2025

Les remises Wekiwi	
Les remises	HT
Remise forfait	0,025 €/kWh (vérification rétroactive à la régularisation)
Remise digitale	0,015 €/kWh (vérification rétroactive à la régularisation)

Les options Wekiwi	
Les options	HT
Énergie verte	0,003€/kWh
Adopte un arbre	2,90€/mois
Social Plastic	2,90€/mois
Modulation forfait été/hiver	C'est gratuit !

Les fréquences de prépaiement	
Fréquences	HT
Mensuelle	12€/an + 0,002€/kWh
Bimestrielle	C'est gratuit !
Trimestrielle	C'est gratuit !

Les frais d'envois postaux	
Fréquences	TTC
Documents diverses (contrat, échéancier, etc)	6€/envoi
Duplicata de facture	C'est gratuit !

Les frais de retard	
Retard	HT
Frais de rejet de prélèvement	5€/retard
Intérêt de retard	Une fois et demie le taux d'intérêt légal

Correspondance des prépaitements Wekiwi – 1/2	
Prépaitement en €/mois	Forfait mensuel associé
35	0 - 168
50	169 - 250
60	251 - 335
70	336 - 400
80	401 - 468
100	469 - 567
120	568 - 702
150	703 - 868

Correspondance des prépaitements Wekiwi – 2/2	
Prépaitement en €/mois	Forfait mensuel associé
175	869 - 1050
200	1051 - 1219
250	1220 - 1471
300	1472 - 1804
350	1805 - 2135
400	2136 - 2469
500	2470 - 2969

Wekiwi, c'est d'abord un concept : celui d'une énergie responsable et moins chère.

Notre volonté profonde c'est de te responsabiliser face à ta consommation. Et on pense avoir trouvé comment. Avec une remise, la remise forfait.

Avec Wekiwi, c'est toi qui configures ton forfait mensuel prépayé : tu choisis une offre gaz et/ou électricité, le montant que tu souhaites et à quelle fréquence le payer. Pratique non ?

Si tu estimes justement ton forfait mensuel : félicitations, tu profites de la remise forfait sur toute ta consommation. En revanche, si tu le dépasse, les kWh consommés mais non inclus te seront facturés plus chers, sans la remise !



Le forfait mensuel Wekiwi

Tu choisis une quantité d'énergie correspondant à ta consommation mensuelle. Nous te conseillons de choisir une quantité se rapprochant de ta consommation actuelle. Le forfait est prépayé, c'est à dire qu'un montant en € est prélevé en avance de ta consommation. Grâce à ce système, Wekiwi peut t'offrir deux importantes remises qui font de l'offre Wekiwi, une offre compétitive sur le marché !



La fréquence de prélèvement

Tu dois choisir la fréquence à laquelle tu souhaites être prélevé. Cela correspond à l'avance que tu es prêt à verser. Les fréquences disponibles sont : mensuelle, bimestrielle, trimestrielle.

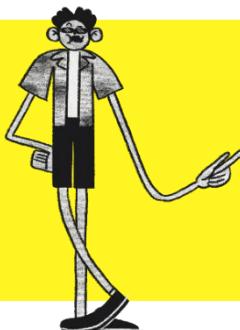


Remise forfait

Tu dispose d'une importante remise sur toute la quantité incluse dans ton forfait. Si tu consommes moins, tu es remboursé. Si tu consumes plus, la « surconsommation » ne profite pas de la remise (vérification mensuelle).

Remise digitale

En communiquant avec Wekiwi au travers d'un canal digital (e-mail, espace client) plutôt que par courrier, tu bénéficies de la remise digitale (vérification mensuelle).



Mattieu a choisi un forfait mensuel d'électricité contenant 250 kWh/mois, pour un montant de 50€ et une fréquence de prélèvement trimestrielle. Il paiera donc 150€ tous les trois mois !

Son premier mois chez Wekiwi, Mattieu consomme pour 200 kWh d'électricité : Wekiwi lui remboursera donc les kWh non consommés au moment de sa régularisation. S'il avait consommé pour 260 kWh, Wekiwi aurait appliqué la remise forfait sur les 250 premiers kWh. Le surplus de 10 kWh aurait été facturé au prix brut.



Wekiwi s'engage. Nous proposons des options en accord avec cet engagement (reforestation, dépollution des plages, etc.).



Tu reçois une facture de régularisation Wekiwi au minimum une fois par an, tu évites donc les mauvaises surprises !



Tu choisis une offre digitale. Tu contrôles au mieux ta consommation et accèdes facilement à tes factures et documents.



Tu peux fixer ton prix garanti sans hausse pendant 12 mois.

Informations complémentaires concernant les prix appliqués et les grilles tarifaires ci-après :

Les remises sont vérifiées à chaque facture de régularisation. Si tu nous quittes avant 12 mois, les remises accordées pour différentes raisons dans les Conditions Particulières ne te seront pas octroyées (CGVs article 10.1 gaz et 8.2 électricité). Les remises seront accordées pour la 1ère fois sur la facture émise après 12 mois de contrat pour toute la 1ère année de contrat.

Le présent contrat est souscrit pour une période de 12 mois. Au-delà de cette période, le contrat est tacitement reconduit. Le nouveau prix appliqué t'est alors transmis au minimum 30 jours avant la date anniversaire de ton contrat (CGVs article 3.3 gaz et article 7 électricité).

Pour t'aider à mieux comprendre le système des remises Wekiwi, les grilles tarifaires affichent un prix brut et un prix remisé. Le prix remisé HT correspondant au prix brut HT déduction faite des remises sur forfait et digitale.